

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 mai 2024

Anses et Institut Pasteur, un partenariat au service d'une seule santé

L'Institut Pasteur et l'Anses viennent de signer un partenariat pour mutualiser leurs compétences dans une optique « Une seule santé ». Les activités des deux organismes sont en effet complémentaires, l'un étudiant les maladies infectieuses humaines et l'autre les risques liés à l'alimentation et aux maladies animales, dont les maladies transmises des animaux aux humains et par les vecteurs.

Le partenariat a été signé le 24 mai 2024 par Benoit Vallet, directeur général de l'Anses et Yasmine Belkaid, directrice générale de l'Institut Pasteur. D'une durée de cinq ans, cette convention officialise et structure la collaboration de longue date entre les deux organismes. Ceux-ci ont notamment participé conjointement à des projets de recherche d'envergure, comme le programme européen EJP One Health ou le consortium EMERGEN, pour la surveillance et la recherche sur les infections à pathogènes émergents via la génomique microbienne, ou encore le Laboratoire d'excellence en biologie intégrative des maladies infectieuses émergentes IBEID.

Les deux partenaires coopèrent régulièrement à travers leurs mandats respectifs de référence sur des organismes pathogènes communs, comme *Listeria*, *Salmonella* ou encore le botulisme. Ces mandats visent à coordonner la surveillance, la détection de situations anormales et l'investigation d'épidémies, ainsi que la production d'expertises sur ces pathogènes, en santé humaine pour l'Institut Pasteur et en santé animale ou dans l'alimentation pour l'Anses. Le renforcement des collaborations entre les centres de référence hébergés par l'Institut Pasteur et les laboratoires de référence de l'Anses aux niveaux français et européen inclura l'échange de pratiques et de données ainsi que de matériel biologique.

Par ailleurs, les deux organismes font partie du réseau national des laboratoires Biotox-Piratox-Piratome. Ce réseau de laboratoires dispose de l'expertise et des capacités pour fournir aux autorités les éléments d'évaluation nécessaires à la prise de décision en cas de suspicion d'un événement malveillant ou terroriste de nature nucléaire, radiologique, biologique, ou chimique. Les laboratoires de l'Anses peuvent notamment être sollicités en parallèle ou en appui à la cellule d'intervention biologique d'urgence de l'Institut Pasteur pour investiguer une menace d'origine biologique sur des échantillons environnementaux, alimentaires et vétérinaires.

Enfin, le partenariat entre l'Institut Pasteur et l'Anses favorisera les recherches communes en infectiologie, que ce soit sur les maladies transmissibles entre les animaux et l'Homme, la microbiologie des aliments, l'antibiorésistance, les maladies transmises par des vecteurs, comme les moustiques ou les tiques, ou encore l'épidémiologie. Cette collaboration pourra passer par la participation à des projets de recherche conjoints, le co-financement de thèses ou l'accueil de personnel au sein de l'autre établissement partenaire. Les équipes bénéficieront également d'un accès privilégié aux plateformes technologiques de chaque organisme.

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

INSTITUT PASTEUR

Aurélie Perthuisson, Myriam Rebeyrotte, Margaux Puech
presse@pasteur.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.

www.anses.fr/fr

L'Institut Pasteur

Fondation reconnue d'utilité publique, créée par décret en 1887 à l'initiative de Louis Pasteur, l'Institut Pasteur est aujourd'hui un centre de recherche biomédicale de renommée internationale. Pour mener sa mission dédiée à la lutte contre les maladies, en France et dans le monde, l'Institut Pasteur développe ses activités dans quatre domaines : recherche, santé publique, formation et développement des applications de la recherche. Leader mondial reconnu dans le domaine des maladies infectieuses, de la microbiologie et de l'immunologie, l'Institut Pasteur se consacre à l'étude de la biologie du vivant. Ses travaux portent ainsi sur les maladies infectieuses émergentes, la résistance aux antimicrobiens, certains cancers, les maladies neurodégénératives et les pathologies de la connectivité cérébrale.

L'Institut Pasteur est un des membres du Pasteur Network, un réseau mondial de plus de 30 membres sur les cinq continents, unis par des valeurs pasteurienne communes, qui contribuent à l'amélioration de la santé humaine.

Depuis le 1er juillet 2021, l'Institut Pasteur est un organisme de recherche partenaire d'Université Paris Cité.
www.pasteur.fr